

There are no translations available.

*NOTE SUR LA PREMIERE PARTIE DE LA DEUXIEME PHASE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES EN EAU ET DE GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES DANS LE BASSIN DU NIGER (PHASE 2-A) ET LE PROGRAMME « KANDADJI » DE REGENERATION DES ECOSYSTEMES ET MISE EN VALEUR DE LA VALLEE DU NIGER (PKRESMIN)*

Le Programme de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans le bassin du Niger, en abrégé P-DREGDE/BN, est un Programme régional initié par le Secrétariat Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger (SE/ABN) au profit de ses Etats membres.

L'objectif de développement du PDREGDE est de parvenir à une augmentation durable de l'ensemble de la productivité des ressources en eau pour accélérer le développement économique dans les pays du Bassin du Fleuve Niger. Il a un coût global de cinq cent (500) millions de dollars US pour une durée de douze ans (2007-2019) sur deux phases.

La première phase de ce Programme, intitulée APL1, d'une durée de cinq (5) ans a concerné les cinq (5) Etats membres de l'ABN situés sur le cours principal du fleuve Niger, à savoir : la Guinée, le Mali, le Niger, le Bénin et le Nigeria. Cette phase est évaluée à environ cent quatre-vingt-six millions (186 000 000) de dollars US, soit environ quatre-vingt-treize milliards (93 000 000 000) F CFA, financée par la Banque mondiale.

Pour atteindre cet objectif, la 1<sup>ère</sup> phase du Programme a mis l'accent sur :

- le renforcement des capacités institutionnelles régionales et nationales et la consolidation de la planification régionale ;
- la réhabilitation des infrastructures hydrauliques existantes ; et
- la restauration de l'environnement sérieusement dégradé dans les régions ciblées qui ont un effet sur les ressources naturelles du bassin.

La deuxième phase de ce programme intitulée APL 2 A (Adaptable Program Lending = Prêt-Programme Evolutif, phase 2) comprend :

(i) Une première partie APL 2A d'un montant de 258 millions USD qui est destinée à financer les travaux de construction du barrage, de la centrale hydro-électrique de Kandadji, l'irrigation et le développement local en République du Niger dont un don de 3,3 millions de USD pour le renforcement des institutions et des capacités de l'ABN en cours d'exécution depuis décembre 2012 ;

(ii) Une deuxième partie APL 2B en préparation jusqu'en 2016, a été temporairement remplacé par une autre initiative le « Programme de Développement pour la Résilience au Changement Climatique dans le bassin du Niger » (PDRéCC/BN) qui prend en compte un certain nombre d'actions proposées par les Etats membres conformément aux axes et domaines prioritaires du PO/PS dont particulièrement les actions de renforcement de la résilience au changement climatique.

Les investissements dans le domaine des infrastructures au titre de APL2B ont été temporairement exclues du portefeuille.

Objectif de développement

**L'objectif de développement du PDREGDE APL 2A** est d'améliorer l'accès à l'eau en vue d'un développement agricole et d'augmenter la capacité de production d'hydroélectricité dans la partie nigérienne du Bassin du Niger.

Les objectifs spécifiques du programme sont :

- régénérer et préserver les écosystèmes fluviaux sur le parcours nigérien du fleuve ;
- assurer la disponibilité en eau pour les différents usages socio-économiques (eau potable, irrigation, transport, cheptel, etc.) ;
- améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations de la zone ;
- accroître la sécurité énergétique du Niger.

Deux importants résultats sont attendus des objectifs spécifiques du programme ci-dessus définis :

- la régénération des écosystèmes fluviaux est assurée ;
- l'augmentation des productions Agro-Sylvo-Pastorales et l'augmentation de la production d'énergie sont assurées.

Composantes du Programme

Afin d'atteindre ces résultats, le programme PDREGDE-AP2A est structuré en trois composantes majeures qui sont :

- Composante 1 : renforcement institutionnel de l'ABN, gérée par l'ABN : 3,3 millions de dollars US
- Composante 2 ou A : construction de l'infrastructure énergétique du programme Kandadji.
- Composante 3 ou B : mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales et le développement d'un pôle de croissance communautaire.

Ces deux dernières composantes sont gérées par l'Agence de Barrage de Kandadji (ABK).

La contribution de la Banque mondiale à ce programme est d'un montant total de 258 millions de dollars US.

Une restructuration du programme est intervenue courant 2017 à l'effet de permettre le financement et la mise en œuvre des activités identifiées par l'audit de la première vague du Plan d'Action de Réinstallation (PAR1) des populations impactées par le programme.

La mise en œuvre du programme Kandadji passe d'abord par une action de grande envergure, notamment la réinstallation des populations à déplacer qui se réalise à travers deux Plans d'Atténuation et de Réinstallation en deux (2) vagues (PAR 1 et PAR 2) élaborés au titre du Programme de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger (PDREGDE/BN).

L'Agence de Barrage de Kandadji (ABK), Maître d'ouvrage du programme, élabore les programmes de travail et assure le suivi régulier et le contrôle des travaux à travers les prestataires.

[Télécharger la note](#)